



PROTOCOLE « VISITES SCOLAIRES »

Depuis sa création, CAMPREDON centre d'art veille à la diffusion et à la promotion de l'art et la culture.

En exposant des artistes de renommée locale, nationale ou internationale, le centre d'art a pour objectif de démocratiser la pratique et la connaissance artistique pour tous les publics : amateurs comme experts, enfants comme adultes.

Afin d'assurer une visite guidée de qualité pour tous (élèves, accompagnateurs et médiatrice), nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de ce protocole qui devra nous être retourné signé par l'enseignant référent par e-mail (librairie.campredon@islesurlasorgue.fr) ou en mains propres, au plus tard le jour de la visite.

En signant ce protocole, vous vous engagez à veiller au bon déroulement de la visite et à la sécurité des œuvres exposées.

- Présence d'un accompagnateur pour 10 élèves ;
- Chaque encadrant est responsable de faire respecter les règles de bonne conduite énoncées en début de visite par la médiatrice (pas de course, les mains dans le dos, volume sonore correct, etc.) ;
- L'organisation de la visite est élaborée par la médiatrice culturelle ;
- Une caisse est mise à votre disposition afin de déposer sacs, vêtements et nourriture ;
- Nous fournissons le matériel nécessaire à la visite sauf mention contraire ;
- Aucun élève ne peut être laissé seul sans surveillance dans le centre d'art ;
- Aucun repas ne peut être pris dans les salles d'exposition (des aménagements sont prévus à cet effet dans la cour) ;
- CAMPREDON centre d'art décline toute responsabilité quant à la perte ou à la disparition des effets personnels des enfants lors de la visite ;
- La prise de photographies et de notes sont autorisées : modalités à déterminer avec la médiatrice culturelle au préalable.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

VISITE SCOLAIRE

Date et horaire :

Nombre d'élèves et niveau :

ENSEIGNANT RESPONSABLE

Nom :

Téléphone :

E-mail (*si différent de l'établissement*) :

SIGNATURE

Date et signature de l'enseignant responsable précédé de la mention « protocole lu et approuvé »